



Monsieur Pascal DEBOUDT
Président du Comité Régional
d'Equitation
Centre-Val de Loire
Parc Equestre Fédéral
Bâtiment de la Colonie
41600 Lamotte-Beuvron

**SERGE
BABARY**

Tours, 29 octobre 2020
Tours, N. Réf. SB/CG/2019_L_113

Monsieur le Président,

SENATEUR
D'INDRE ET LOIRE

MEMBRE DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES ECONOMIQUES

CONSEILLER MUNICIPAL
DE TOURS

CONSEILLER
METROPOLITAIN
TOURS METROPOLE
VAL DE LOIRE

Vous avez souhaité appeler mon attention sur les difficultés d'application des nouvelles mesures de confinement à la situation particulière des centres équestres, ainsi que sur la nécessité de mettre en œuvre des mesures de soutien adaptées à la filière équine.

Je comprends parfaitement l'inquiétude des professionnels de la filière qui vont devoir affronter un nouveau confinement, cette fois, en période hivernale.

Aussi, j'ai souhaité interroger le Ministre de l'agriculture afin qu'il me précise les mesures que le gouvernement compte prendre pour adapter le confinement aux spécificités du monde équestre, ainsi que les mesures spécifiques qui seront prises pour soutenir la filière.

Je vous tiendrai évidemment informé de la réponse qui me sera donnée.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Bien cordialement,

Serge BABARY

PJ-question écrite



Objet : situation des centres équestres pendant le second confinement

Question adressée à M. le Ministre de l'Agriculture

Texte de la question :

M. Serge BABARY attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la situation des centres équestres pendant ce second confinement.

Ce mercredi 28 octobre 2020, le Président de la République a annoncé une seconde période de confinement d'une durée d'un mois. La fermeture des établissements recevant du public pourrait, une nouvelle fois, s'appliquer à l'ensemble des centres équestres, 539 pour la seule région Centre Val de Loire.

Il incombera alors aux centres équestres de maintenir le bien-être des poneys et chevaux en assurant leur entretien courant et leur exercice physique

Or, à l'inverse du printemps dernier, il est très difficile à cette période de l'année de mettre l'ensemble de la cavalerie des structures équestres au pré. Les conditions climatiques hivernales et les pâtures largement utilisées durant le premier confinement ne sont pas prêtes à accueillir les chevaux et poneys dans de bonnes conditions de sécurité.

Pour ces raisons, les professionnels du secteur souhaitent l'accès organisé des cavaliers pour assurer l'activité physique des poneys et chevaux, ainsi que des propriétaires d'équidés aux écuries de leurs animaux pour en assurer les soins et l'entretien.

Il est également important de soutenir les établissements qui vont être privés de chiffre d'affaires et ceux qui ne pourront mettre leurs salariés en chômage partiel compte tenu de la nécessité d'assurer la continuité des soins des équidés.

Aussi, il souhaite savoir dans quelles mesures le gouvernement compte adapter le confinement pour tenir compte de ces spécificités, ainsi que les mesures qui seront prises pour soutenir la filière équine.